



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2015-22 du 04 mars 2015

**OBJET - SUBVENTION 2015 A.D.A.C. - THEATRE
DU BRIANCONNAIS**

Rapporteur : M. Alain FARDELLA

Le 04 mars 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 février 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 38 de la délibération n°2015-13 à la délibération n°2015-19
37 pour les délibérations n°2015-20 et 2015-21
38 de la délibération n°2015-22 à la délibération n°2015-32

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 44 pour les délibérations n°2015-13, 15 à 19, 22, 24 à 26, 28 à 30
43 pour les délibérations n°2015-14, 20, 21, 31 et 32
39 pour la délibération n°2015-23
26 pour la délibération n°2015-27

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (se retire pour les délibérations n°2015-20 et 21), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avait donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno DAVANTURE à Mme Nicole GUERIN
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Régis JOUFFREY
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, dont le Théâtre du Briançonnais,

Vu la convention de délégation de service public relative à la gestion de l'équipement « Théâtre du Briançonnais » en date du 15 février 2011, attribuant la délégation à l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais,

Vu l'article II-2- 1- 2 de cette convention de délégation de service public, relatif à la contribution financière du délégant,

Vu la demande de subvention en date du 1^{er} décembre 2014 à hauteur de 381 000 euros formulée par l'Association de Développement Artistique et Culturel (A.D.A.C.) du Briançonnais, selon le budget prévisionnel ci-joint,

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture et Patrimoine » en date du 13 janvier 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 26 janvier 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le versement d'une subvention de **381 000 €** en direction de l'**Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais** au titre de l'année 2015,
- Précise que, conformément à l'article II-2-1-2 de la convention de délégation de service public du 15 février 2011, la présente subvention est versée selon le calendrier suivant : premier versement correspondant à 40% du montant de la subvention de l'année précédente le 31 janvier ; deuxième versement de 40% le 15 mai ; solde le 15 octobre.
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2015 du budget « Général ».

ADAC/THEATRE DU BRIANCONNAIS
BUDGET PREVISIONNEL 2015 (cf page suivante)

